

Reconnaissance des acquis

pour certains programmes d'études préuniversitaires ou techniques (DEC)

Les détenteurs d'un DEC (préuniversitaire/technique) peuvent se voir reconnaître des cours de leur programme (en exemption, substitution ou intégration) en présentant une demande de reconnaissance des acquis.

Cette liste est transmise à titre indicatif seulement et est modifiable sans préavis.
Les reconnaissances peuvent varier selon le dossier de l'étudiant et à la discrétion du responsable de programme.

Techniques de comptabilité et de gestion (410.B0)	Baccalauréat en administration (7764)
<p>Détenteur d'un DEC</p> <p><i>La note moyenne obtenue dans les cours de niveau collégial requis pour la reconnaissance d'un cours universitaire doit être globalement supérieure à la moyenne du groupe. Toutefois, pour le cours 2CTB104, la reconnaissance d'acquis ne sera accordée que si la note obtenue dans chacun des cours cibles est supérieure à la moyenne du groupe. La reconnaissance d'acquis est accordée sur la base des cours collégiaux réussis et reconnus comme équivalents selon les grilles préparées par le module après analyse des programmes collégiaux pertinents.</i></p> <p>Si l'étudiant a obtenu une cote CRC de 28 ou plus, il pourra se voir reconnaître jusqu'à 8 cours (24 crédits) de son programme.</p>	<p>2CTB104 Comptabilité : concepts fondamentaux 2ECO102 Environnement économique de l'entreprise 2MAN115 Principes de management 2MAR120* Principes de marketing 8MQG210* Risque, décision et incertitude</p> <p>3 cours d'enrichissement</p> <p>* Cours dont la reconnaissance peut différer en fonction de l'établissement d'enseignement collégial.</p>
Techniques de comptabilité et de gestion (410.B0)	Baccalauréat en sciences comptables (7766)
<p>Détenteur d'un DEC</p> <p><i>La note moyenne obtenue dans les cours de niveau collégial requis pour la reconnaissance d'un cours universitaire doit être globalement supérieure à la moyenne du groupe. Toutefois, pour le cours 2CTB104, la reconnaissance d'acquis ne sera accordée que si la note obtenue dans chacun des cours cibles est supérieure à la moyenne du groupe. La reconnaissance d'acquis est accordée sur la base des cours collégiaux réussis et reconnus comme équivalents selon les grilles préparées par le module après analyse des programmes collégiaux pertinents.</i></p>	<p>2CTB104 Comptabilité : concepts fondamentaux 2ECO102 Environnement économique de l'entreprise 2MAN115 Principes de management 2MAR120 Principes de marketing 8MQG210 Risque, décision et incertitude</p>
Technique en gestion de commerces (410.D0)	Baccalauréat en administration (7764)

Reconnaissance des acquis

pour certains programmes d'études préuniversitaires ou techniques (DEC)

Les détenteurs d'un DEC (préuniversitaire/technique) peuvent se voir reconnaître des cours de leur programme (en exemption, substitution ou intégration) en présentant une demande de reconnaissance des acquis.

Cette liste est transmise à titre indicatif seulement et est modifiable sans préavis.
Les reconnaissances peuvent varier selon le dossier de l'étudiant et à la discrétion du responsable de programme.

<p>Détenteur d'un DEC</p> <p><i>La note moyenne obtenue dans les cours de niveau collégial requis pour la reconnaissance d'un cours universitaire doit être globalement supérieure à la moyenne du groupe. La reconnaissance d'acquis est accordée sur la base des cours collégiaux réussis et reconnus comme équivalents selon les grilles préparées par le module après analyse des programmes collégiaux pertinents.</i></p> <p>Si l'étudiant a obtenu une cote CRC de 28 ou plus il pourra se voir reconnaître jusqu'à 8 cours (24 crédits) de son programme.</p>	<p>2ECO102 Environnement économique de l'entreprise 2MAR120 Principes de marketing 2MAR221 Marketing des services et commerce de détail 2MAR320 Représentation et gestion des ventes 8MQG210 Risque, décision et incertitude</p> <p>3 cours d'enrichissement</p>
<p>Techniques en gestion de commerce (410.D0) Baccalauréat en sciences comptables (7766)</p>	
<p>Détenteur d'un DEC</p> <p><i>La note moyenne obtenue dans les cours de niveau collégial requis pour la reconnaissance d'un cours universitaire doit être globalement supérieure à la moyenne du groupe. La reconnaissance d'acquis est accordée sur la base des cours collégiaux réussis et reconnus comme équivalents selon les grilles préparées par le module après analyse des programmes collégiaux pertinents.</i></p>	<p>2ECO102 Environnement économique de l'entreprise 2MAR120 Principes de marketing 8MQG210 Risque, décision et incertitude</p>
<p>Technique en environnement, hygiène et sécurité au travail (260.B0) CÉGEP DE JONQUIÈRE Certificat en santé et sécurité au travail (4253)</p>	
<p>Détenteur d'un DEC</p> <p><i>La note moyenne obtenue dans les cours de niveau collégial requis pour la reconnaissance d'un cours universitaire doit être globalement supérieure à la moyenne du groupe. La reconnaissance d'acquis est accordée sur la base des cours collégiaux réussis et reconnus comme équivalents selon les grilles préparées par le module après analyse des programmes collégiaux pertinents.</i></p> <p>Si l'étudiant a obtenu une cote CRC de 28 ou plus il pourra se voir reconnaître jusqu'à 8 cours (24 crédits) de son programme</p>	<p>2SST112 Hygiène en milieu de travail 2SST215 Étude des risques et gestion préventive</p> <p>1 cours optionnel</p>

Reconnaissance des acquis

pour certains programmes d'études préuniversitaires ou techniques (DEC)

Les détenteurs d'un DEC (préuniversitaire/technique) peuvent se voir reconnaître des cours de leur programme (en exemption, substitution ou intégration) en présentant une demande de reconnaissance des acquis.

Cette liste est transmise à titre indicatif seulement et est modifiable sans préavis.
Les reconnaissances peuvent varier selon le dossier de l'étudiant et à la discrétion du responsable de programme.

Techniques du milieu naturel (147.A0) CÉGEP DE ST-FÉLICIEN	Baccalauréat en biologie (7705)	
Voie de spécialisation Aménagement de la ressource forestière (147.AA)		
<p>Détenteur d'un DEC</p> <p>À la condition d'avoir une cote CRC égale ou supérieure à 26.</p> <p><i>Si cette condition n'est pas remplie, l'étudiant peut obtenir certaines reconnaissances des acquis, et ce, à la condition d'avoir conservé pour les cours de niveau collégial correspondants, une moyenne générale égale ou supérieure à celle du groupe-cours.</i></p>	<p>1ECG108</p> <p>1FVB304</p> <p>1FLB306</p> <p>4GEO128</p> <p>1EBT316</p> <p>1GFH318</p>	<p>Écologie générale</p> <p>Faune vertébrée boréale</p> <p>Flore boréale</p> <p>Cartographie et technique géographique</p> <p>Études biologiques sur le terrain</p> <p>Gestion de la faune et des habitats</p>
Voie de spécialisation Aménagement de la faune (147.AB)		
<p>Détenteur d'un DEC</p> <p>À la condition d'avoir une cote CRC égale ou supérieure à 26.</p> <p><i>Si cette condition n'est pas remplie, l'étudiant peut obtenir certaines reconnaissances des acquis, et ce, à la condition d'avoir conservé pour les cours de niveau collégial correspondants, une moyenne générale égale ou supérieure à celle du groupe-cours.</i></p>	<p>1ECG108</p> <p>1FVB304</p> <p>1FLB306</p> <p>4GEO128</p> <p>1EBT316</p> <p>1GFH318</p>	<p>Écologie générale</p> <p>Faune vertébrée boréale</p> <p>Flore boréale</p> <p>Cartographie et technique géographique</p> <p>Études biologiques sur le terrain</p> <p>Gestion de la faune et des habitats</p> <p>2 cours optionnels</p>
Voie de spécialisation Aménagement et interprétation du patrimoine naturel (147.AC)		
<p>Détenteur d'un DEC</p> <p>À la condition d'avoir une cote CRC égale ou supérieure à 26.</p> <p><i>Si cette condition n'est pas remplie, l'étudiant peut obtenir certaines reconnaissances des acquis, et ce, à la condition d'avoir conservé pour les cours de niveau collégial correspondants, une moyenne générale égale ou supérieure à celle du groupe-cours.</i></p>	<p>1ECG108</p> <p>1FVB304</p> <p>1FLB306</p> <p>4GEO128</p> <p>1EBT316</p>	<p>Écologie générale</p> <p>Faune vertébrée boréale</p> <p>Flore boréale</p> <p>Cartographie et technique géographique</p> <p>Études biologiques sur le terrain</p>

Reconnaissance des acquis

pour certains programmes d'études préuniversitaires ou techniques (DEC)

Les détenteurs d'un DEC (préuniversitaire/technique) peuvent se voir reconnaître des cours de leur programme (en exemption, substitution ou intégration) en présentant une demande de reconnaissance des acquis.

Cette liste est transmise à titre indicatif seulement et est modifiable sans préavis.
Les reconnaissances peuvent varier selon le dossier de l'étudiant et à la discrétion du responsable de programme.

Sciences fondamentales

Voie de spécialisation Protection de l'environnement (147.AD)	
<p>Détenteur d'un DEC</p> <p>À la condition d'avoir une cote CRC égale ou supérieure à 26.</p> <p><i>Si cette condition n'est pas remplie, l'étudiant peut obtenir certaines reconnaissances des acquis, et ce, à la condition d'avoir conservé pour les cours de niveau collégial correspondants, une moyenne générale égale ou supérieure à celle du groupe-cours.</i></p>	<p>1ECG108 Écologie générale 1FVB304 Faune vertébrée boréale 1FLB306 Flore boréale 4GEO128 Cartographie et technique géographique 1EBT316 Études biologiques sur le terrain</p> <p>2 cours optionnels</p>
Technique de santé animale (145.A0) CÉGEP DE ST-FÉLICIEN	Baccalauréat en biologie (7705)
<p>Détenteur d'un DEC</p> <p>À la condition d'avoir une cote CRC égale ou supérieure à 26.</p> <p><i>Si cette condition n'est pas remplie, l'étudiant peut obtenir certaines reconnaissances des acquis, et ce, à la condition d'avoir conservé pour les cours de niveau collégial correspondants, une moyenne générale égale ou supérieure à celle du groupe-cours.</i></p> <p>Au moment de l'admission, les préalables de chimie et de biologie sont reconnus.</p>	<p>1MCB100 Microbiologie générale 1HSP205 Histophysiologie</p> <p>2 cours optionnels</p>

Reconnaissance des acquis

pour certains programmes d'études préuniversitaires ou techniques (DEC)

Les détenteurs d'un DEC (préuniversitaire/technique) peuvent se voir reconnaître des cours de leur programme (en exemption, substitution ou intégration) en présentant une demande de reconnaissance des acquis.

Cette liste est transmise à titre indicatif seulement et est modifiable sans préavis.
Les reconnaissances peuvent varier selon le dossier de l'étudiant et à la discrétion du responsable de programme.

Techniques de bioécologie (145.C0) CÉGEP DE ST-LAURENT	Baccalauréat en biologie (7705)
<p>Détenteur d'un DEC</p> <p>À la condition d'avoir une cote CRC égale ou supérieure à 26.</p> <p><i>Si cette condition n'est pas remplie, l'étudiant peut obtenir certaines reconnaissances des acquis, et ce, à la condition d'avoir conservé pour les cours de niveau collégial correspondants, une moyenne générale égale ou supérieure à celle du groupe-cours.</i></p> <p>Au moment de l'admission, les préalables de chimie et de biologie sont reconnus.</p>	<p>1BOT114 Botanique 1FLB306 Flore boréale 1MCB100 Microbiologie générale 1ECG108 Écologie générale 1GFH318 Gestion de la faune et des habitats 1ZOI102 Zoologie des invertébrés 1ZOV222 Zoologie des vertébrés 1FVB304 Faune vertébrée boréale 1GPH110 Responsabilité professionnelle, éthique et sécurité avec les matières dangereuses (enrichissement) 1BCS107 Biochimie structurale</p>
Techniques de laboratoire : biotechnologies (210.AA) CÉGEP DE SHERBROOKE	Baccalauréat en biologie (7705)
<p>Détenteur d'un DEC</p> <p>À la condition d'avoir une cote CRC égale ou supérieure à 26.</p> <p><i>Si cette condition n'est pas remplie, l'étudiant peut obtenir certaines reconnaissances des acquis, et ce, à la condition d'avoir conservé pour les cours de niveau collégial correspondants, une moyenne générale égale ou supérieure à celle du groupe-cours.</i></p> <p>Au moment de l'admission, les préalables de chimie, de biologie et de mathématiques sont reconnus.</p>	<p>1BCS107 Biochimie structurale 1BLM206 Biologie moléculaire (exemption des travaux pratiques) 1CAN104 Chimie analytique - Laboratoire 1COR113 Chimie organique I 1IMU207 Immunologie 1MCB100 Microbiologie générale 8IDB125 Interprétation des données biologiques</p> <p>2 cours optionnels</p>

Reconnaissance des acquis

pour certains programmes d'études préuniversitaires ou techniques (DEC)

Les détenteurs d'un DEC (préuniversitaire/technique) peuvent se voir reconnaître des cours de leur programme (en exemption, substitution ou intégration) en présentant une demande de reconnaissance des acquis.

Cette liste est transmise à titre indicatif seulement et est modifiable sans préavis.
Les reconnaissances peuvent varier selon le dossier de l'étudiant et à la discrétion du responsable de programme.

Techniques de bioécologie (145.C0) CÉGEP DE LA POCATIÈRE, STE-FOY	Baccalauréat en biologie (7705)	
<p>Détenteur d'un DEC</p> <p>À la condition d'avoir une cote CRC égale ou supérieure à 26.</p> <p><i>Si cette condition n'est pas remplie, l'étudiant peut obtenir certaines reconnaissances des acquis, et ce, à la condition d'avoir conservé pour les cours de niveau collégial correspondants, une moyenne générale égale ou supérieure à celle du groupe-cours.</i></p>	<p>1BCS107 1BLC112 1BOT114 1EBT316 1ECG108 1HSD120 1MCB100 1PSV202 1ZOI102 8IDB125</p>	<p>Biochimie structurale Biologie moléculaire Botanique Études biologiques sur le terrain Écologie générale Histoire des sciences et démarche scientifique Microbiologie générale Physiologie végétale Zoologie des invertébrés Interprétation des données biologiques</p>
Techniques de laboratoire voie biotechnologies (210.AA) CÉGEP DE LÉVIS	Baccalauréat en biologie (7705)	
<p>Détenteur d'un DEC</p> <p>À la condition d'avoir une cote CRC égale ou supérieure à 26.</p> <p><i>Si cette condition n'est pas remplie, l'étudiant peut obtenir certaines reconnaissances des acquis, et ce, à la condition d'avoir conservé pour les cours de niveau collégial correspondants, une moyenne générale égale ou supérieure à celle du groupe-cours.</i></p> <p>L'étude de la reconnaissance des acquis se fait après une admission et une inscription à l'université.</p>	<p>1BCS107 1BLM206 1GPH110 les 1MCB100 1PSV202 8IDB125</p>	<p>Biochimie structurale Biologie moléculaire (travaux pratiques seulement) Responsabilité professionnelle, éthique et sécurité avec les matières dangereuses Microbiologie Physiologie végétale Interprétation des données biologiques</p>

Reconnaissance des acquis

pour certains programmes d'études préuniversitaires ou techniques (DEC)

Les détenteurs d'un DEC (préuniversitaire/technique) peuvent se voir reconnaître des cours de leur programme (en exemption, substitution ou intégration) en présentant une demande de reconnaissance des acquis.

Cette liste est transmise à titre indicatif seulement et est modifiable sans préavis.
Les reconnaissances peuvent varier selon le dossier de l'étudiant et à la discrétion du responsable de programme.

Électrophysiologie médicale (140.AO) CÉGEP DE LÉVIS	Baccalauréat en biologie (7705)
<p>Détenteur d'un DEC</p> <p>À la condition d'avoir une cote CRC égale ou supérieure à 26.</p> <p><i>Si cette condition n'est pas remplie, l'étudiant peut obtenir certaines reconnaissances des acquis, et ce, à la condition d'avoir conservé pour les cours de niveau collégial correspondants, une moyenne générale égale ou supérieure à celle du groupe-cours.</i></p> <p>L'étude de la reconnaissance des acquis se fait après une admission et une inscription à l'université.</p>	<p>1HSP205 Histophysiologie 1STM405 Stage en milieu de travail</p> <p>2 cours optionnels</p>
Techniques d'aménagement cynégétique et halieutique (145.BO) CÉGEP DE BAIE-COMEAU	Baccalauréat en biologie (7705)
<p>Détenteur d'un DEC</p> <p>À la condition d'avoir une cote CRC égale ou supérieure à 26.</p> <p><i>Si cette condition n'est pas remplie, l'étudiant peut obtenir certaines reconnaissances des acquis, et ce, à la condition d'avoir conservé pour les cours de niveau collégial correspondants, une moyenne générale égale ou supérieure à celle du groupe-cours.</i></p> <p>Au moment de l'admission, les préalables de biologie sont reconnus.</p>	<p>1ECG108 Écologie générale 1EBT316 Études biologiques sur le terrain 1FVB304 Faune vertébrée boréale 1FLB306 Flore boréale 1GFH318 Gestion de la faune et des habitats 1ZOI102 Zoologie des invertébrés 4GEO128 Cartographie et technique géographique (optionnel) 4GEO230 Photographie aérienne et télédétection</p>

Reconnaissance des acquis

pour certains programmes d'études préuniversitaires ou techniques (DEC)

Les détenteurs d'un DEC (préuniversitaire/technique) peuvent se voir reconnaître des cours de leur programme (en exemption, substitution ou intégration) en présentant une demande de reconnaissance des acquis.

Cette liste est transmise à titre indicatif seulement et est modifiable sans préavis.
Les reconnaissances peuvent varier selon le dossier de l'étudiant et à la discrétion du responsable de programme.

Technologie d'analyses biomédicales CÉGEP DE CHICOUTIMI	Baccalauréat en biologie (7705)
<p>Détenteur d'un DEC</p> <p>À la condition d'avoir une cote CRC égale ou supérieure à 26.</p> <p><i>Si cette condition n'est pas remplie, l'étudiant peut obtenir certaines reconnaissances des acquis, et ce, à la condition d'avoir conservé pour les cours de niveau collégial correspondants, une moyenne générale égale ou supérieure à celle du groupe-cours.</i></p> <p>Au moment de l'admission, les préalables de biologie et de chimie sont reconnus.</p>	<p>1MCB100 Microbiologie générale 1HSP205 Histophysiologie 1COR113 Chimie organique I</p> <p>Exemption du laboratoire de : 1BCS107 Biochimie structurale</p> <p>2 cours optionnels</p>
Techniques de laboratoire voie biotechnologies (210.AA) CÉGEP DE LÉVIS ou chimie analytique (210.AB)	Baccalauréat en chimie des produits naturels (7426)
<p>Détenteur d'un DEC</p> <p>À la condition d'avoir une cote CRC égale ou supérieure à 26.</p> <p><i>Si cette condition n'est pas remplie, l'étudiant peut obtenir certaines reconnaissances des acquis, et ce, à la condition d'avoir conservé pour les cours de niveau collégial correspondants, une moyenne générale égale ou supérieure à celle du groupe-cours.</i></p> <p>Au moment de l'admission, les préalables de biologie sont reconnus.</p>	<p>1BCS107 Biochimie structurale 1CAN111 Chimie instrumentale (Laboratoire) 1COR113 Chimie organique I 1COR119 Analyse structurale et spectroscopique (Laboratoire) 1MCB100 Microbiologie 1PSV202 Physiologie végétale</p>
Techniques de laboratoire – option chimie analytique (210.A0) CÉGEP DE JONQUIÈRE	Baccalauréat en chimie des produits naturels (7426)
<p>Détenteur d'un DEC</p> <p>À la condition d'avoir une cote CRC égale ou supérieure à 26.</p> <p><i>Si cette condition n'est pas remplie, l'étudiant peut obtenir certaines reconnaissances des acquis, et ce, à la condition d'avoir conservé pour les cours de niveau collégial correspondants, une moyenne générale égale ou supérieure à celle du groupe-cours.</i></p> <p>Au moment de l'admission, les préalables de biologie sont reconnus.</p>	<p>1BSC107 Biochimie structurale 1CAN101 Chimie analytique 1CAN104 Chimie analytique (Laboratoire) 1CAN105 Séparation et caractérisation de mélanges complexes 1CAN111 Chimie instrumentale (Laboratoire) 1COR113 Chimie organique I 1COR105 Chimie organique (Laboratoire) 1CPH110 Chimie physique</p>

Reconnaissance des acquis

pour certains programmes d'études préuniversitaires ou techniques (DEC)

Les détenteurs d'un DEC (préuniversitaire/technique) peuvent se voir reconnaître des cours de leur programme (en exemption, substitution ou intégration) en présentant une demande de reconnaissance des acquis.

Cette liste est transmise à titre indicatif seulement et est modifiable sans préavis.
 Les reconnaissances peuvent varier selon le dossier de l'étudiant et à la discrétion du responsable de programme.

	2 cours optionnels
Technologie d'analyses biomédicales CÉGEP DE CHICOUTIMI	Baccalauréat en chimie des produits naturels (7426)
<p>Détenteur d'un DEC</p> <p>À la condition d'avoir une cote CRC égale ou supérieure à 26.</p> <p><i>Si cette condition n'est pas remplie, l'étudiant peut obtenir certaines reconnaissances des acquis, et ce, à la condition d'avoir conservé pour les cours de niveau collégial correspondants, une moyenne générale égale ou supérieure à celle du groupe-cours.</i></p> <p>Au moment de l'admission, les préalables de chimie sont reconnus.</p>	<p>1MCB100 Microbiologie générale 1HSP205 Histophysiologie 1COR113 Chimie organique I</p> <p>Exemption du laboratoire de : 1BCS107 Biochimie structurale</p> <p>2 cours optionnels</p>

Reconnaissance des acquis

pour certains programmes d'études préuniversitaires ou techniques (DEC)

Les détenteurs d'un DEC (préuniversitaire/technique) peuvent se voir reconnaître des cours de leur programme (en exemption, substitution ou intégration) en présentant une demande de reconnaissance des acquis.

Cette liste est transmise à titre indicatif seulement et est modifiable sans préavis.
 Les reconnaissances peuvent varier selon le dossier de l'étudiant et à la discrétion du responsable de programme.

Techniques d'éducation spécialisée (351.A0)	Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale (7080)
	3EDC120 Intervention auprès des classes interculturelles et interethniques 3EEI130 L'hétérogénéité dans la classe
Techniques d'intervention en délinquance (310.B0)	Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale (7080)
	3EAS603 Toxicomanies 3PPG101 Développement affectivosocial et moral de l'enfant et de l'adolescent
Techniques d'éducation à l'enfance (322.A0)	Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale (7080)
	3PSR212 Pédagogie au préscolaire
Techniques d'éducation à l'enfance (322.A0)	Baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire (7991 et 7992)

Reconnaissance des acquis

pour certains programmes d'études préuniversitaires ou techniques (DEC)

Les détenteurs d'un DEC (préuniversitaire/technique) peuvent se voir reconnaître des cours de leur programme (en exemption, substitution ou intégration) en présentant une demande de reconnaissance des acquis.

Cette liste est transmise à titre indicatif seulement et est modifiable sans préavis.
 Les reconnaissances peuvent varier selon le dossier de l'étudiant et à la discrétion du responsable de programme.

	*Reconnaissance de 6 crédits selon les modalités déterminées en début de formation.
Techniques d'intervention en délinquance (310.B0)	Baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire (7991 et 7992)
	*Reconnaissance de 3 crédits selon les modalités déterminées en début de formation.
Techniques d'éducation spécialisée (351.A0)	Baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire (7991 et 7992)
	*Reconnaissance de 3 crédits selon les modalités déterminées en début de formation.
Techniques de travail social (388.A0)	Baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire (7991 et 7992)
	*Reconnaissance de 3 crédits selon les modalités déterminées en début de formation.

Reconnaissance des acquis

pour certains programmes d'études préuniversitaires ou techniques (DEC)

Les détenteurs d'un DEC (préuniversitaire/technique) peuvent se voir reconnaître des cours de leur programme (en exemption, substitution ou intégration) en présentant une demande de reconnaissance des acquis.

Cette liste est transmise à titre indicatif seulement et est modifiable sans préavis.
 Les reconnaissances peuvent varier selon le dossier de l'étudiant et à la discrétion du responsable de programme.

Technique en Soins infirmiers (180.A0)	Baccalauréat en sciences infirmières (Cheminement infirmière en exercice – Volet intégré) 7452
<p>Détenteur d'un DEC</p> <p>180.A0 Soins infirmiers</p>	
<p>CÉGEP DE THETFORD</p> <p><i>Les détenteurs d'un DEC du cégep de Thetford font l'objet d'une entente passerelle.</i></p> <p><i>Le choix des milieux de stage ainsi que leur attribution aux stagiaires demeurent sous l'entière responsabilité du comité de stage et notez que le territoire desservi par l'UQAC comprend la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean ainsi que Sept-Îles.</i></p>	<p>SSOI126 Stage en pratique infirmière : Initiation</p> <p>SSOI150 Pratique infirmière et problèmes de santé courants I</p> <p>SSOI176 Pratique infirmière en santé des jeunes</p> <p>SSOI217 Pratique infirmière en périnatalité</p> <p>SSOI250 Pratique infirmière et problèmes de santé courants II</p> <p>SSOI338 Pratique infirmière en santé mentale et psychiatrie I</p> <p>SSOI350 Pratique infirmière et problèmes de santé courants III</p> <p>SSOI366 Pratique infirmière en chirurgie</p> <p>SSOI384 Stage en santé périnatale et des jeunes</p> <p>SSOI429 Stage en pratique infirmière : Adulte I</p> <p>SSOI430 Stage en pratique infirmière : Adulte II</p> <p>SSOI431 Stage en pratique infirmière : Santé mentale et psychiatrie</p>

Reconnaissance des acquis

pour certains programmes d'études préuniversitaires ou techniques (DEC)

Les détenteurs d'un DEC (préuniversitaire/technique) peuvent se voir reconnaître des cours de leur programme (en exemption, substitution ou intégration) en présentant une demande de reconnaissance des acquis.

Cette liste est transmise à titre indicatif seulement et est modifiable sans préavis.
 Les reconnaissances peuvent varier selon le dossier de l'étudiant et à la discrétion du responsable de programme.

Technologie forestière (190.B0) Technique du milieu naturel (147.0A) Technologie de la géomatique (230.A0)	Baccalauréat en géographie et en aménagement durable (7688)
Détenteur d'un DEC	1ECL108 Écologie générale 4PLU303 Méthodes quantitatives et traitement de données en sciences humaines 4GEO128 Cartographie et techniques géographiques 4GEO230 Photographies aériennes et télédétection 4GEO333 SIG et analyse spatiale 4GEO350 Terrain en géographie et aménagement durable
Techniques d'aménagement cynégétique et halieutique (145.B0)	Baccalauréat en géographie et en aménagement durable (7688)
Détenteur d'un DEC	1ECL108 Écologie générale 1BIO107 Biogéographie générale 4PLU213 Méthodes quantitatives et traitement de données en sciences humaines 4GEO128 Cartographie et techniques géographiques 4GEO230 Photographies aériennes et télédétection 4GEO350 Terrain en géographie et aménagement durable
Techniques d'aménagement et d'urbanisme (222.A0) Technologie de l'architecture (221.A0)	Baccalauréat en géographie et en aménagement durable (7688)

Reconnaissance des acquis

pour certains programmes d'études préuniversitaires ou techniques (DEC)

Les détenteurs d'un DEC (préuniversitaire/technique) peuvent se voir reconnaître des cours de leur programme (en exemption, substitution ou intégration) en présentant une demande de reconnaissance des acquis.

Cette liste est transmise à titre indicatif seulement et est modifiable sans préavis.
Les reconnaissances peuvent varier selon le dossier de l'étudiant et à la discrétion du responsable de programme.

Détenteur d'un DEC	<p>4PLU213 Méthodes quantitatives et traitement de données en sciences humaines</p> <p>4GEO128 Cartographie et techniques géographiques</p> <p>4GEO230 Photographies aériennes et télédétection</p> <p>4GEO323 Aménagement et urbanisme durables</p> <p>4GEO333 SIG et analyse spatiale</p> <p>4GEO350 Terrain en géographie et aménagement durable</p>
--------------------	---

Sciences humaines et sociales

Techniques de travail social (388.A0)	Baccalauréat en travail social (7798)
Détenteur d'un DEC	4SVS223 Introduction au travail social
<i>À la condition d'avoir conservé, pour les cours de niveau collégial correspondants, une moyenne personnelle supérieure à celle du groupe-cours.</i>	<p>4SVS215 Politiques sociales et citoyenneté</p> <p>4SVS216 Développement humain et environnement social</p> <p>4SVS221 Intervention en contexte de crise et d'urgence sociale</p> <p>4SVS225 Intervention auprès des groupes en travail social</p>
Formation préparatoire spécifique pour le stage au Burkina Faso et stage d'intervention au Burkina Faso.	4SVS242 Intervention interculturelle en travail social

Techniques d'éducation spécialisée (351.A0)	Baccalauréat en travail social (7798)
Détenteur d'un DEC	4SVS216 Développement humain et environnement social
<i>À la condition d'avoir conservé, pour les cours de niveau collégial correspondants, une moyenne personnelle supérieure à celle du groupe-cours.</i>	

Techniques d'intervention en délinquance (310.B0)	Baccalauréat en travail social (7798)
--	--

Reconnaissance des acquis

pour certains programmes d'études préuniversitaires ou techniques (DEC)

Les détenteurs d'un DEC (préuniversitaire/technique) peuvent se voir reconnaître des cours de leur programme (en exemption, substitution ou intégration) en présentant une demande de reconnaissance des acquis.

Cette liste est transmise à titre indicatif seulement et est modifiable sans préavis.
Les reconnaissances peuvent varier selon le dossier de l'étudiant et à la discrétion du responsable de programme.

Détenteur d'un DEC

À la condition d'avoir conservé, pour les cours de niveau collégial correspondants, une moyenne personnelle supérieure à celle du groupe-cours.

4SVS216
4SVS227

Développement humain et environnement social
Déviance sociale et dépendances

Reconnaissance des acquis

pour certains programmes d'études préuniversitaires ou techniques (DEC)

Les détenteurs d'un DEC (préuniversitaire/technique) peuvent se voir reconnaître des cours de leur programme (en exemption, substitution ou intégration) en présentant une demande de reconnaissance des acquis.

Cette liste est transmise à titre indicatif seulement et est modifiable sans préavis.
 Les reconnaissances peuvent varier selon le dossier de l'étudiant et à la discrétion du responsable de programme.

AEC en Tourisme d'aventure et écotourisme COLLÈGE MÉRICI	Baccalauréat en intervention plein air (7309)
<p>Détenteur d'AEC</p> <p>Un maximum de 30 crédits</p> <p><i>À la condition d'avoir obtenu une note supérieure ou égale à la moyenne du groupe.</i></p> <p><i>À la condition que la note moyenne obtenue dans les cours correspondants de niveau collégial requis pour la reconnaissance d'un cours universitaire soit supérieure ou égale aux moyennes de groupe.</i></p> <p><i>Avoir obtenu les brevets spécifiques de la Fédération Québécoise de Canot et Kayak (FQCK) pour les cours 4IPA306 et 4IPA314</i></p> <p><i>Détenir une certification valide de Premier intervenant en régions isolées (80 heures) ainsi que de RCR pour le cours 4IPA200</i></p> <p><i>Présenter un carnet de consignation pour le cours 4IPA310</i></p>	<p>4IPA102 Orientation et déplacement en milieu naturel</p> <p>4IPA108 Équipements et outils de l'intervenant plein air</p> <p>4IPA201 Mise en valeur et respect du milieu naturel</p> <p>4IPA122 Tourisme d'aventure et écotourisme (2 crédits)</p> <p>4IPA200 Intervention d'urgence en région isolée I</p> <p>4IPA150 Nutrition et gastronomie en plein air</p> <p>4IPA336 Autonomie et intervention en eau vive</p> <p>4IPA314 Autonomie et intervention en milieu maritime</p> <p>4IPA310 Autonomie et intervention en conditions hivernales</p> <p>1 cours d'enrichissement</p>
Techniques du tourisme d'aventure CÉGEP DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES	Baccalauréat en intervention plein air (7309)
<p>Détenteur d'un DEC</p> <p>Un maximum de 27 crédits</p> <p><i>À la condition d'avoir obtenu une note supérieure ou égale à la moyenne du groupe.</i></p> <p><i>À la condition que la note moyenne obtenue dans les cours correspondants de niveau collégial requis pour la reconnaissance d'un cours universitaire soit supérieure ou égale aux moyennes de groupe.</i></p> <p><i>Avoir obtenu les brevets spécifiques de la Fédération Québécoise de Canot et Kayak (FQCK) pour les cours 4IPA306 et 4IPA314</i></p> <p><i>Détenir une certification valide de Premier intervenant en régions isolées (80 heures) ainsi que de RCR pour le cours 4IPA200</i></p> <p><i>Présenter un carnet de consignation pour le cours 4IPA310</i></p>	<p>4IPA102 Orientation et déplacement en milieu naturel</p> <p>4IPA108 Équipements et outils de l'intervenant plein air</p> <p>4IPA201 Mise en valeur et respect du milieu naturel</p> <p>4IPA122 Tourisme d'aventure et écotourisme (2 crédits)</p> <p>4IPA200 Intervention d'urgence en région isolée I</p> <p>4IPA150 Nutrition et gastronomie en plein air</p> <p>4IPA336 Autonomie et intervention en eau vive</p> <p>4IPA314 Autonomie et intervention en milieu maritime</p> <p>4IPA310 Autonomie et intervention en conditions hivernales</p> <p>1 cours d'enrichissement</p>

Reconnaissance des acquis

pour certains programmes d'études préuniversitaires ou techniques (DEC)

Les détenteurs d'un DEC (préuniversitaire/technique) peuvent se voir reconnaître des cours de leur programme (en exemption, substitution ou intégration) en présentant une demande de reconnaissance des acquis.

Cette liste est transmise à titre indicatif seulement et est modifiable sans préavis.
 Les reconnaissances peuvent varier selon le dossier de l'étudiant et à la discrétion du responsable de programme.

Histoire et civilisation 700.B0	Baccalauréat en histoire (7758)
Détenteur d'un DEC Et Détenir les 2 préalables suivants : Méthodologie en histoire et civilisation (300-303-RE) et Méthodes quantitatives en sciences humaines (201-300-RE)	4HIS454 Rome et Grèce antiques 4HIS460 Le Moyen-Âge en Occident 4HIS466 L'Europe moderne de la Renaissance aux Lumières

Reconnaissance des acquis

pour certains programmes d'études préuniversitaires ou techniques (DEC)

Les détenteurs d'un DEC (préuniversitaire/technique) peuvent se voir reconnaître des cours de leur programme (en exemption, substitution ou intégration) en présentant une demande de reconnaissance des acquis.

Cette liste est transmise à titre indicatif seulement et est modifiable sans préavis.
Les reconnaissances peuvent varier selon le dossier de l'étudiant et à la discrétion du responsable de programme.

Sciences
appliquées

Technologie minérale (271.A0)	Baccalauréat en génie géologique (7728)
<p>Détenteur d'un DEC</p> <p><i>À la condition que la note moyenne obtenue dans les cours de niveau collégial requis pour la reconnaissance d'un cours universitaire soit supérieure ou égale à la moyenne du groupe</i></p>	<p>6DDG100 Sciences graphiques 6GLG103 Camp de planimétrie (1cr.) 6GCI184 Topométrie 6GIN250 Santé, sécurité et ingénierie (2cr.)</p>

Reconnaissance des acquis

pour certains programmes d'études préuniversitaires ou techniques (DEC)

Les détenteurs d'un DEC (préuniversitaire/technique) peuvent se voir reconnaître des cours de leur programme (en exemption, substitution ou intégration) en présentant une demande de reconnaissance des acquis.

Cette liste est transmise à titre indicatif seulement et est modifiable sans préavis.
 Les reconnaissances peuvent varier selon le dossier de l'étudiant et à la discrétion du responsable de programme.

Techniques de communication dans les médias (589.A0)	Baccalauréat en linguistique et langue française (7079)
Détenteur d'un DEC	7LNG141 Phonétique et langue orale
Techniques de communication dans les médias (589.B0)	Baccalauréat en linguistique et langue française (7079) Certificat ou mineure en rédaction-communications (4016)
Détenteur d'un DEC	7COM222 Pratiques de communication publique
Techniques d'animation 3D et de synthèse d'images (574.B0)	Baccalauréat en animation 3D et en design numérique (7179)
Détenteur d'un DEC <i>À la condition d'avoir conservé, pour les cours collégiaux correspondants, une moyenne personnelle égale ou supérieure à celle du groupe cours.</i>	NAND111 Procédés photographiques pour l'image de synthèse NAND113 Design : Approche pratique et artistique NAND114 Image numérique : art et histoire NAND110 Pratique des principes de l'animation numérique I NAND117 Pratique de l'image de synthèse I (<u>option effets film et vidéo</u>) Ou NAND118 Pratique de la création 3D (<u>option jeu vidéo</u>) Un cours d'enrichissement ou d'anglais

Reconnaissance des acquis

pour certains programmes d'études préuniversitaires ou techniques (DEC)

Les détenteurs d'un DEC (préuniversitaire/technique) peuvent se voir reconnaître des cours de leur programme (en exemption, substitution ou intégration) en présentant une demande de reconnaissance des acquis.

Cette liste est transmise à titre indicatif seulement et est modifiable sans préavis.
 Les reconnaissances peuvent varier selon le dossier de l'étudiant et à la discrétion du responsable de programme.

Arts, lettres et
 langage

Arts, lettres et communication (500.A1)	Baccalauréat en études littéraires françaises (7792)
Détenteur d'un DEC	7LIT140 Mouvements et tendances littéraires 7THE104 Atelier de jeu théâtral
Arts, lettres et communication (500.A1)	Baccalauréat avec majeure en études littéraires françaises (6110)
Détenteur d'un DEC	7LIT140 Mouvements et tendances littéraires

Reconnaissance des acquis

pour certains programmes d'études préuniversitaires ou techniques (DEC)

Les détenteurs d'un DEC (préuniversitaire/technique) peuvent se voir reconnaître des cours de leur programme (en exemption, substitution ou intégration) en présentant une demande de reconnaissance des acquis.

Cette liste est transmise à titre indicatif seulement et est modifiable sans préavis.
Les reconnaissances peuvent varier selon le dossier de l'étudiant et à la discrétion du responsable de programme.

<p>AEC</p>	<p>Baccalauréat en informatique (7833) Baccalauréat en informatique de la science des données et de l'intelligence d'affaires (6710) Baccalauréat avec majeure en conception de jeux vidéo (6908) Certificat en informatique (4202) Certificat en sciences des données et intelligence d'affaires (4810)</p>
<p>Détenteur d'une AEC (Multihexa) LEA.1A Programmeur analyste <i>La reconnaissance n'est pas automatique. Elle varie selon le dossier de l'étudiant.</i></p>	<p>8PRO107 Éléments de programmation 8INF128 Conception et programmation de sites Web</p>
<p>Techniques de l'informatique (420.A0 et 420.A1)</p>	<p>Baccalauréat en informatique (7833) Baccalauréat en informatique de la science des données et de l'intelligence d'affaires (6710) Baccalauréat avec majeure en conception de jeux vidéo (6908) Certificat en informatique (4202) Certificat en sciences des données et intelligence d'affaires (4810)</p>
<p>Détenteur d'un DEC <i>La reconnaissance n'est pas automatique. Elle varie selon le dossier de l'étudiant.</i></p>	<p>8PRO107 Éléments de programmation 8INF128 Conception et programmation de sites Web 8TRD151 Introduction aux bases de données 1 cours d'anglais (3cr.) Intégration (3cr.)</p>
<p>Techniques en informatique (420.B0) COLLÈGE LIONEL-GROULX</p>	<p>Baccalauréat en informatique (7833) Baccalauréat en informatique de la science des données et de l'intelligence d'affaires (6710) Baccalauréat avec majeure en conception de jeux vidéo (6908)</p>
<p>Détenteur d'un DEC <i>La reconnaissance n'est pas automatique. Elle varie selon le dossier de l'étudiant.</i></p>	<p>8PRO107 Éléments de programmation 8INF128 Conception et programmation de sites Web 8TRD151 Introduction aux bases de données 8PRO128 Programmation orienté objet 6GEN723 Réseaux d'ordinateurs 1 cours d'anglais (3cr.) Intégration (12cr.)</p>

Reconnaissance des acquis

pour certains programmes d'études préuniversitaires ou techniques (DEC)

Les détenteurs d'un DEC (préuniversitaire/technique) peuvent se voir reconnaître des cours de leur programme (en exemption, substitution ou intégration) en présentant une demande de reconnaissance des acquis.

Cette liste est transmise à titre indicatif seulement et est modifiable sans préavis.
Les reconnaissances peuvent varier selon le dossier de l'étudiant et à la discrétion du responsable de programme.

Techniques d'intégration multimédia (582.A1)	Baccalauréat avec majeure en conception de jeux vidéo (6908)
<p>Détenteur d'un DEC</p> <p><i>La reconnaissance n'est pas automatique. Elle varie selon le dossier de l'étudiant.</i></p>	<p>6GEN715 Infographie 8INF128 Conception et programmation de sites Web 8INF238 Interfaces utilisateurs 8INF349 Technologies Web avancées</p> <p>1 cours d'anglais (3cr.)</p>
Techniques de comptabilité et de gestion (410.B0) Techniques en gestion de commerce (410.D0)	Baccalauréat en informatique de la science des données et de l'intelligence d'affaires (6710) Certificat en sciences des données et intelligence d'affaires (4810)
<p>Détenteur DEC</p> <p><i>La reconnaissance n'est pas automatique. Elle varie selon le dossier de l'étudiant.</i></p>	<p>2CTB104 Comptabilité : concepts fondamentaux 2ECO102 Environnement économique de l'entreprise 2MAN115 Principes de management 2MAR100 Marketing</p> <p>1 cours d'anglais (3cr.)</p>